

Réforme des retraites : négocier, ce n'est pas accepter !

L'inquiétude générée par l'incertitude liée à la réforme des retraites engagée par le gouvernement est légitime et elle atteint actuellement son paroxysme dans une frénésie qui fait dire tout et son contraire !

La FNO est dans l'action depuis de longs mois, engagée sur tous les fronts possibles et n'a pas attendu les mouvements et les grandes déclarations de ces derniers jours pour agir !

Nous avons un devoir d'information de tous les Orthophonistes et nous nous astreignons, dès que nous pouvons acter des étapes si ce n'est des avancées sur ce dossier, à les communiquer à l'ensemble de la profession.

Quelques rappels pour clarifier encore notre action et notre engagement sans faille pour la profession.

Du contexte

Réforme ou pas réforme, les orientations, les choix relèvent d'un projet politique et sociétal global et interpellent personnellement chaque citoyen sur sa propre projection, sur son analyse ou même sur son vote lors des échéances électorales.

Des analyses économiques depuis plus d'un an, fondées sur les rapports du Conseil d'Orientation des Retraites (créé en 2000), argumentent en faveur de la nécessité d'une réforme. D'autres rapports d'économistes d'obédiences politiques diverses (la neutralité est difficile en la matière) relèvent aussi la nécessité de réformer mais avec d'autres objectifs et perspectives économiques.

Paramétrique (sur certaines variables comme l'âge de départ en retraite...) ou systémique (universalité et modalités par répartition ou par capitalisation...), le sujet de la réforme a fait surgir ceux déjà latents depuis plusieurs années du pouvoir d'achat des français et de la justice sociale (répartition des richesses, égalité homme-femme, solidarité entre les générations...).

Ces sujets convergents font aussi particulièrement écho, nous interpellent et nous occupent depuis plusieurs années en dénonçant le fait par exemple que la spécificité sociologique de notre profession entraîne un effet d'injustice criante concernant notre bas niveau de rémunération tant en libéral qu'en salariat.

Dans le nouveau cadre proposé par le gouvernement (via le Haut-Commissariat à la Réforme des Retraites) orientant le projet de réforme vers un système universel à géométrie très variable, la FNO s'est immédiatement emparée du sujet (avec d'autres instances syndicales) en harcelant (le mot n'est pas trop fort) le HCRR pour obtenir l'ensemble des éléments qui entrent dans la compréhension globale du sujet (la bataille se poursuit à ce niveau comme nous l'expliquons ci-après). Les déclarations récentes du Premier Ministre sont également examinées avec soin, en ce qu'elles questionnent sur l'âge du départ en retraite au taux plein, le maintien de certains avantages, et tentent de diviser les professionnels en repoussant les âges butoirs de mise en œuvre du projet (nés à partir de 1963 vs nés après 1975).

La FNO a immédiatement rappelé son rôle en tant que fédération, son positionnement dans la politique de santé et son engagement historique dans la protection des orthophonistes (cf. le Texte d'Orientation de politique générale de la FNO).

Mais les interrogations sur la retraite et sur la pérennité du système ne datent pas du projet gouvernemental de réforme...

Les équipes de la CARPIMKO (caisse de retraite des auxiliaires médicaux et branche de la CNAVPL) connaissent depuis bien longtemps les échéances démographiques et économiques auxquelles il faudra faire face dans les années futures. Dans tous les cas ces échéances auraient nécessité des arbitrages de gestion et de choix politique et économique pour les générations futures, comme cela s'est déjà produit par le passé. La FNO est en première ligne sur ces sujets depuis des années et a toujours défendu une gestion prudente pour favoriser une juste répartition de l'effort entre les générations. Son action particulière est menée par les administrateurs et par la présidence de notre caisse qui a été confiée à une orthophoniste. Cette logique, nous la poursuivons.

De la position de la FNO

Du concret...

La FNO (fédération nationale de syndicats régionaux), son bureau et ses administrateurs, tous en activité, sont bien conscients des enjeux majeurs que représente cette réforme des retraites pour les orthophonistes, notamment libéraux. L'augmentation des cotisations envisagée est bien entendu au cœur de nos préoccupations, et représente un des points cruciaux dans les négociations. Mais il n'est pas le seul point préoccupant de la réforme pour les orthophonistes.

Sans complaisance, la FNO rejettera toute proposition qui risque de faire basculer la profession vers une paupérisation progressive et sournoise, et n'acceptera pas de lâcher la proie pour l'ombre d'une hypothétique augmentation de nos revenus en contrepartie d'une hausse de nos cotisations.

Pour combattre une réforme ou ses modalités, il faut la connaître et ne pas se laisser bernier ni par des propositions incomplètes faussement séduisantes ni par des postures feintes de blocage.

De nombreux partenaires techniques nous aident à décliner pour notre profession ce que peuvent entraîner les annonces gouvernementales ; l'objectif pour la FNO étant de parvenir à une compensation de l'augmentation des cotisations tout en maintenant des pensions versées qui permettent aux retraités d'appréhender sereinement leur avenir.



A ce jour, sur ce point parmi d'autres, nous demandons au gouvernement de compenser **totalemment** l'augmentation de la cotisation. Concrètement, cela veut dire que pour arriver à 28,12%, les orthophonistes libéraux n'auraient pas à déboursier plus de leur poche que ce n'est le cas actuellement. C'est un point sur lequel nous ne céderons en rien.

Le gouvernement peut-il le faire ? Oui, il en a les moyens et nous le savons. Et c'est bien la raison qui nous a fait choisir de pousser au maximum cette première phase de négociation plutôt que de s'opposer en bloc à la réforme. La structure réelle du projet et les marges de discussion doivent apparaître clairement. Il est inenvisageable que cette réforme se fasse sur le dos des professionnels. C'est un des points sur lequel la FNO ne transigera pas ! Mais ce n'est pas le seul.

Du futur proche

Du front syndical...à l'action !

Rien n'est acquis à ce jour. Et comme dans toute période de négociations, la communication autour des propositions gouvernementales, tant qu'elles ne sont ni fermes ni stabilisées, est extrêmement complexe. Nous avons bien conscience que ce point majore les inquiétudes et crée une défiance par rapport aux efforts faits par toutes les composantes de notre fédération. Et nous espérons que les négociations nous permettront rapidement d'apporter les réponses à toutes les questions qui se posent actuellement.

Dans cette période d'intenses négociations, il nous est indispensable de maintenir une alliance avec d'autres professionnels partageant des préoccupations similaires. Cela n'est possible qu'avec les professionnels de santé qui éprouvent les mêmes inquiétudes et ont les mêmes revendications. Des professionnels de santé libéraux qui dépendent des mêmes régimes de retraite que nous. Nous travaillons d'arrache-pied, tous les jours et depuis des mois, pour influencer sur les décisions prises et questionnons sans cesse les instances décisionnaires dans ce dossier.

Le front syndical prend des visages multiples, avec des appels à la grève, aux manifestations ou à la reprise des négociations selon des échéances plus ou moins différées. Il y a celui bien visible, bien identifié et sans doute nécessaire des organisations syndicales représentatives des salariés qui entre dans un rapport de force face au gouvernement avec des modalités d'action et de négociation spécifiques. Mais il y a aussi celui de l'ensemble des professions de santé (dont la FFPS qui associe tous les syndicats représentatifs des praticiens de santé) ou des professions libérales (comme l'UNAPL), dont la FNO fait partie, qui a mis en place une stratégie progressive de montée en puissance.

D'autres problèmes, tout aussi préoccupants que l'augmentation des cotisations, sont au cœur des discussions : les réserves, la gouvernance du système et notre place, la valeur du point... Nous calculons, nous évaluons ; en cela nous avons fait le choix d'investir dans les services d'experts, d'actuaire, et de juristes.

Pour l'instant nous avons donc effectivement choisi de privilégier une forme de « dialogue » afin de préserver une marge de manœuvre encore disponible, dans notre démarche d'analyse. Si cela ne s'avérait plus être le cas, la FNO choisirait avec ses administrateurs une autre voie d'expression. Si la FNO, et à ses côtés le front uni des



autres syndicats représentatifs des autres praticiens de santé, concluaient, à la lumière des expertises demandées, au terme des échanges avec le gouvernement que cette réforme n'apporterait pas suffisamment de garanties aux orthophonistes, aux autres professionnels de santé libéraux sur l'équilibre budgétaire de la protection sociale, sur le maintien de leur niveau de ressources, que cette réforme apporterait plus de désavantages que d'avantages, et plus globalement ne respecterait absolument pas l'équité et la solidarité prônés par le gouvernement, alors oui, la FNO interrogerait ses mandants pour prendre une autre voie que celle de la négociation.

Cette voie nous ne la craignons pas et nous l'avons toujours mise en œuvre avec détermination dans le passé quand il le fallait.

Des rendez-vous sont encore prévus dans les prochains jours : rendez-vous de la FFPS aujourd'hui avec le cabinet du Premier Ministre à Matignon, rendez-vous de l'actuaire de la Carpimko avec l'actuaire du HCRR avant la fin de l'année, rendez-vous de négociation avec le HCRR le 15 janvier 2020. D'autres rendez-vous pourront s'ajouter si besoin. Tous ces rendez-vous nous permettront d'avoir l'ensemble des éléments nécessaires.

Restons déterminés, unis et mobilisés !

